

**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**



**PREFET DE LA REGION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE**

Comité régional de suivi du Programme de Développement Rural 2014-2022 Franche-Comté

Compte-rendu de la consultation écrite du collège FEADER réalisée du 18 au 29 juin 2022

Une consultation écrite des membres du collège FEADER du comité régional de suivi portant sur le Rapport Annuel de Mise en Œuvre (RAMO) de l'année 2021 du Programme de Développement Rural s'est tenue du 18 au 29 juin 2022.

Cette consultation a recueilli 3 avis de la part des membres du comité de suivi.

Les observations formulent les questions ou remarques suivantes. Les suites données (en italique) sont détaillées ci-dessous :

- 1- Le Commissariat à l'aménagement du massif du Jura appelle de ses vœux une simplification des dossiers de demande d'aide FEADER ainsi qu'une fluidification du processus d'instruction. Enfin, il souligne que les délais de paiements devraient être réduits.

L'autorité de gestion partage ce constat et souligne que le principe de simplification guide l'ensemble des travaux afférents à la préparation de la programmation FEADER 2023-2027.

- 2- La chambre Régionale d'Agriculture constate que des reliquats de crédits non négligeables pourraient être à prévoir compte-tenu de l'avancement observé pour certains dispositifs et souhaite que des réflexions soient menées afin de favoriser la consommation des crédits.

L'autorité de gestion partage le constat et l'objectif de consommation des crédits. Des réflexions sont menées et seront présentées au partenariat au cours de l'automne.

- 3- La Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles rejoint les observations de la Chambre d'Agriculture concernant la consommation des crédits.

L'Autorité de Gestion prend note de ces observations et apportera des solutions avant la fin de la programmation.


L'Autorité de Gestion émet un avis favorable à cette consultation écrite.

Fait à Dijon, le **04 OCT. 2022**

Pour la Présidente et par délégation
Le Directeur général adjoint


Olivier RITZ

Le Préfet de région


La Directrice Régionale
de l'Alimentation,
de l'Agriculture, et de la Forêt

Marie-Jeanne FOTRÉ-MULLER